

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 2 MARS 2026

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE

Madame Sandrine CHAREYRE, Maire de Saint-Priest,

Vu le code général des collectivités territoriales, articles L2122-22 et L 2122-23

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2020-10 du 11 juin 2020

rend compte des décisions suivantes prises entre le **11 décembre 2025** et le **2 mars 2026** :



Type	Date	Objet
Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;		Location salle Récré : 16/01/2026 – gratuité* - 50 € (vaisselle) 27/02-01/03/2026 – 300 € (tarif extérieur) 13-15/03/2026 – 250 € (avec vaisselle) 27-29/03/2026 – 250 € (avec vaisselle) 05-07/06/2026 – 250 € (avec vaisselle) 12-14/06/2026 – 200 € 26-28/06/2026 – 250 € 31/07-02/08/2026 – 200 € 07-09/08/2026 – 250 (avec vaisselle) 11-13/09/2026 – 250 € (avec vaisselle) 16-18/10/2026 – 200 € Location salle Charray : 22-24/05/2026 – 345 € 18-20/10/2026 – 395 € (avec vaisselle)
Procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections ;	19/12/2025	Virement de crédit n°1 – - 30 € au C/60622 et + 30 € au C/681
Prendre toute décision concernant la préparation, la passation et l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalité préalable en raison de leur montant lorsque les crédits sont inscrits au budget ;	19/01/2026 20/01/2026 26/01/2026 28/01/2026	Fourniture de serrures électroniques COGELEC (ROZOH) – 3.731,48 € TTC Hébergement de logiciels métiers COSOLUCE – 1.775,74 € TTC Acquisition d'un bungalow triple BACO LOCATION – 24.528,00 € TTC Travaux de sécurisation de la passerelle piétonne du Gleizal TP 2000 – 22.272,00 € TTC

	28/01/2026	Fourniture d'un système de serrures électroniques DEPANNAGE SERRURERIE CURINIER – 3.731,48 € TTC
	16/02/2026	Fourniture de repas scolaires API RESTAURATION – 13.205,50 € TTC (estimation)
Passer les contrats d'assurance ;	16/01/2026	Assurance des risques statutaires CNRACL CNP assurances – taux de cotisation de 6,50 % de la base
	16/01/2026	Assurance des risques statutaires IRCANTEC CNP assurances – taux de cotisation de 0,90 % de la base <i>Les contrats sont conclus du 01/01/2026 au 31/12/2029, avec un taux de cotisation garantie jusqu'au 31/12/2027.</i>
Prononcer la délivrance ou la reprise des concessions dans les cimetières ;	06/01/2026	Concession double – 15 ans – 320 € 16 allée des Frênes

* selon délibération n°2023/43 du 2 octobre 2023 portant modification des tarifs et conventions de location de la salle Charray et de l'Espace Récré

Fait à Saint-Priest, le 2 mars 2026

Le Maire,
Sandrine CHAREYRE

